

D-2020-156

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	71
Votants	74

Conseil Communautaire du 12 novembre 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni, en session ordinaire en Visio conférence, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

VALIDATION D'UN AVENANT À LA CONVENTION CADRE DU PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS D'INTENTION DE LA GARONNE MARMANDAISE

Étaient présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Christian PEZZUTTI - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre CAMANI - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Laurent CAPELLE - Patrick CARDOIT - Maud CARUHEL - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Emmanuelle MARCHAND - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - François NÉRAUD - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIoT - Noëlli REY-LE MEUR - Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO - Marie-Chantal TRINQUE (suppléante de Gilbert DUFOURG)

Absents ou excusés

Marie-Catherine BALLEREAU - Daniel BENQUET - Louis BRESOLIN - Dominique CAPRAIS - Pierre FEYRIT - Dominique MARTIN - Jean Michel MOREAU

Pouvoirs de

Louis BRESOLIN A Dante RINAUDO - Dominique CAPRAIS A Gilles LAGAÛZÈRE - Dominique MARTIN A Maud CARUHEL

Secrétaire de séance

Christian PEZZUTTI

VALIDATION D'UN AVENANT À LA CONVENTION CADRE DU PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS D'INTENTION DE LA GARONNE MARMANDAISE

Rapporteur : Jacques BILIRIT

Objet de la délibération

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations d'intention de la Garonne Marmandaise (PAPI d'intention), une convention cadre 2018-2020 définissant le programme d'actions, ses modalités de mise en œuvre, et le plan de financement a été signée par l'Agglomération, la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et les services de l'État.

Suite à des contraintes techniques et aux contraintes sanitaires de l'année 2020, il est nécessaire de prolonger par avenant cette convention cadre jusqu'au 30 juin 2022.

Visas

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération D2018B05 du 1^{er} mars 2018 relative à la signature de la convention cadre du PAPI d'intention

Exposé des motifs

Plusieurs contraintes ont entraîné du retard dans le déroulé de ce programme d'action : techniques (nécessité de réaliser une campagne topographique lidar complémentaire), sanitaires (confinement covid-19) et de gouvernance (report des élections municipales).

De ce fait un avenant à la convention cadre est nécessaire afin de poursuivre l'animation du PAPI d'intention jusqu'au 30 juin 2022.

Cette prolongation d'une année n'implique aucune modification du programme d'action et des études en cours.

Cet avenant entraîne en revanche une augmentation financière avec une hausse globale de 8.31 % du montant total.

Les cofinancements acquis de l'Etat et de l'Europe (Feder) s'appliquent à cet avenant.

Le Conseil Communautaire,

Valide l'avenant à la convention cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations d'intention tel que présenté en annexe

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

Votants	74	
Pour	74	
Contre	0	
Abstention	0	

Publication / Affichage
Le 19 novembre 2020

Fait à Marmande le 12 novembre 2020

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération